

## **Avancement des travaux au coeur de la combe d'arc**

L'**Opération Grand Site de la Combe d'Arc**, pilotée par le Département de l'Ardèche, se poursuit à un bon rythme sur la commune de Vallon Pont d'Arc. Ces travaux d'envergure visent à restaurer, sécuriser et valoriser les abords du Pont d'Arc, au cœur d'un site classé exceptionnel.

La **renaturation du secteur aval est désormais terminée**. Des plantations d'essences locales (chênes blancs et verts, érables de Montpellier, peupliers noirs) ont été réalisées le long des cheminements, renforçant ainsi les corridors écologiques indispensables à la faune locale (notamment aux chauves-souris et aux oiseaux). Une grande prairie paysagère offre désormais une vue dégagée sur le cirque d'Estre et la rive droite de l'Ardèche. L'ensemble des espaces remaniés sera réensemencé dans les jours à venir et reverdi avant l'été.

Une **liaison piétonne sécurisée** entre l'amont et l'aval a été mise en place, favorisant les circulations douces. La **promenade du méandre**, nouvellement aménagée, invite à la découverte des paysages remarquables de la Combe d'Arc. Une **mare compensatoire** a également été créée pour préserver la biodiversité locale en offrant un habitat adapté à la faune et à la flore.

La **pose des enrobés sur la route départementale D290** est terminée et la circulation est entièrement rétablie.

Le **bâtiment des toilettes sèches**, situé en aval, est achevé. Il sera mis en service au printemps après la finalisation des travaux de second œuvre.

Dès les vacances de printemps, le site pourra accueillir ses premiers visiteurs. L'accès au **parking temporaire P2 Pont d'Arc - Méandre** est à nouveau possible. Le parking définitif sera quant à lui aménagé lors d'une cinquième phase, après les fouilles archéologiques prévues d'ici 2026.

### **Et pour faciliter vos déplacements, pensez à la navette !**

Pour rejoindre le Pont d'Arc sans stress, laissez la voiture à Vallon Pont d'Arc (parking gare routière - office du tourisme) et utilisez la **navette mise en place par la communauté de communes**. Pratique, écologique et accessible à tous, elle vous permet de profiter pleinement du site en toute tranquillité.

[Infos et horaires ici](#)